



Compte-rendu de la réunion n° 3 CP Lux du 19/09/18 à 20h00 à Bastogne à publier

Présents : Daniel Jeanfils, Guy Bertrand, Joël Giboux, Jean-François Moniotte, ~~Marc Timmermans~~, ~~Dany Robert~~, Claudy Guillaume, Frédéric Arnould, Cindy Grévisse, Jean-Luc Delhove, Patrice Giannini

Absents excusés : Dany Robert, Marc Timmermans

1. Approbation du PV

2. Trésorerie

- Tous les clubs sont en ordre de trésorerie pour débiter le championnat.
- Notre trésorier n'a pas encore les accès pour avoir les coordonnées des trésoriers de clubs...

3. Interclubs

- Débriefing de la 1^{ère} journée de championnat : encodage, affiliations...
- Retour concernant la réunion de la commission administrative de l'AFTT du lundi 17/09 et le futoir du dernier week-end (informatique et interclubs).

Suite à cette réunion, de nombreuses modifications ont déjà eu lieu pour faciliter la vie des responsables de clubs (visualisation encodage feuilles, les victoires individuelles apparaissent pour vérification, retour à la liste des équipes après validation d'une feuille,...).

Des mesures ont également été prises afin de ne plus connaître l'embouteillage et les blocages de ce week-end.

- Décision de ne pas appliquer d'amendes pour la 1^{ère} semaine en ce qui concerne l'administratif.
- Division 6 : décision d'autoriser 2 forfaits par tour, afin d'essayer d'empêcher que ce soit les jeunes qui soient pénalisés par un manque d'effectif dans un club.

4. Promos

- Dorénavant, les résultats en prise rapide devront être encodés comme toutes les autres équipes, mais pas les feuilles de matchs.
- Comme annoncé lors de l'AG de mai, les amendes administratives sont restaurées afin d'inciter les responsables à un peu plus de respect des délais et règlements.

5. Vétérans

- Déjà beaucoup de remises de matchs en cette 1^{ère} semaine. Du moment que tous les matchs sont joués pour la journée finale et que les clubs s'arrangent entre eux...

6. Labellisation

Rien de plus qu'à la réunion précédente.

7. Coupe

Règlement transmis à tous les clubs et publié sur le site prochainement.

Sous réserve de l'accord du club organisateur (Bouillon), la journée finale aura lieu le 07 avril 2019.

8. Commission des jeunes

- Patrice Giannini et Guillaume-Emmanuel Diouf ont rejoint la structure.
- Internationaux de Charlevilles : beaucoup de ¼ de finale, comportement exemplaire de nos jeunes, comme d'habitude, et c'est une bonne habitude. Félicitations à eux, ainsi qu'à leurs entraîneurs et leurs parents.

- Internationaux de Namur : une équipe + un joueur inscrit.
 - Commission Sport de Haut Niveau de l'AFTT : rapport de la dernière réunion + subsides supplémentaires pour former des formateurs et des détecteurs de talents.
- Le Be Gold n'a pas donné les résultats espérés par l'ADEPS.

9. AFTT-CAN

10. Matériel Bastogne

- Suite aux travaux menés par le centre de Bastogne, le matériel a été transféré dans le nouveau local.
- Nouveau constat de l'utilisation de notre matériel sans notre accord (dégradations, désordre,...). Un cadenas a été installé sur l'armoire et son code sera changé après chaque organisation. Les tables comportent également de nombreuses traces d'une utilisation non respectueuse de personnes non autorisées à en faire usage. Si les filets sont sous cadenas, il sera moins aisé de s'en servir et de les dégrader.
- Suite à la décision ci-dessus, les clubs organisateurs de compétitions provinciales doivent dorénavant absolument prendre contact avec le responsable provincial en charge du matériel (Patrice Giannini) afin d'avoir les infos nécessaires et le code du cadenas (ce n'est pas nouveau, mais ce n'était pas souvent respecté...).
- Quand un club veut emprunter des tables, il doit obligatoirement prendre celles du petit hall.

11. Autorisations de tournoi

A partir du moment où on organise un tournoi ouvert à d'autres membres que son propre club, le règlement indique que l'autorisation doit être accordée par le CP.

Etant donné l'augmentation du nombre de responsables de clubs qui n'en font qu'à leur guise, une amende va être instaurée à partir de la saison 2019-2020 pour toute infraction constatée par le CP à ce niveau.

Art. A.4.3 des RS AFTT : Les cercles sportifs peuvent organiser :

- *des épreuves destinées à leurs affiliés, sans autorisation aucune ;*
- *des épreuves ouvertes à des affiliés d'autres cercles sportifs avec autorisation du C.P. ;*
- *des épreuves à caractère régional avec l'autorisation de l'AFTT ;*
- *des épreuves à caractère national selon les autorisations définies dans les Règlements Sportifs de la F.R.B.T.T. ;*
- *des épreuves à caractère international selon les autorisations définies dans les Règlements Sportifs de la F.R.B.T.T.*

Il est regrettable de constater que, malgré de nombreux rappels depuis quelques années, certains décident de rester dans l'abus ; ce genre de comportement ne profite jamais à long terme.

12. AG provinciale : débriefing

13. Divers

- Préparation / publicité critériums.
- Encodage tournois.

Fin de la réunion à 23h00.

Prochaine réunion le 10 octobre 2018 à Tenneville.